Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-212203491-20251217-12_2025_06-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Lannion
Canton de Plestin les Grèves
Commune de TREDREZ-LOCQUEMEAU

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU

SEANCE DU 11.12.2025

Date de la convocation : 04.12.2025
Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15
Nombre de procuration : 4

Date d'affichage : 17/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le onze décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE Joël, Maire.

Présents : Joël LE JEUNE, Patrick JORAND, Mariannick LEBON, Jean-Michel VANDERPLANCKE, Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE, Catherine MARSHALL, Vincent CADREN, Elise BUREAU, Françoise PERRIN, Frédéric PERREAU, Enora LE JEUNE.

Absents : Elsa BRIND (procuration à Mariannick LEBON), Thierry Morel (procuration à Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE), Cécile DUVAL-BLAIZE (procuration à Jean-Michel VANDERPLANCKE), Yolande Thomas (procuration à Joël LE JEUNE).

Secrétaire de séance : art L.2121-15 du CGCT : Frédéric PERREAU.

DÉLIBÉRATION N° 6 :

TARIFS COMMUNAUX 2026

Monsieur Le Jeune présente les tarifs communaux 2026 avec une proposition d'augmentation de 1.1 % (inflation 2025).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit, les tarifs communaux à compter du 1er janvier 2026 :

Salle Polyvalente (tarifs fixés par délibération spécifique)
Cantine et garderie (tarifs fixés par la Caisse des Ecoles)
Port de plaisance (tarifs fixés par délibération spécifique)

Entrepôts des pêcheurs (année)	
. Pêcheurs	66 €
Droits de place	
. par jour	9 €
. par mois	308 €
Droits de place marché avec électricité	
. Forfait pour 2 mois	22 €
Concessions cimetières (le m²)	
. 15 ans	91 €
. 30 ans	183 €

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-212203491-20251217-12_2025_06-DE

Colombarium	
. Droit d'ouverture	190 €
. 15 ans	177 €
. 30 ans	354 €
Jardin du souvenir	64€
« La Coopérative » du Port	
. Associations communales	Gratuit
. Particuliers de la commune	132€
. Extérieurs pour des expos	257€
. Extérieurs pour des spectacles (avec scène et chaises)	199 €
- Extérieurs (pour réunions)	95 €
. Caution	356 €
Halle aux poissons	
Professionnels (par trimestre) (minimum de perception 2 trimestres par an)	190 €
Pose de buses supplémentaires par mètre linéaire par mètre linéaire supplémentaire	
Au-delà de 6 mètres de busages,	
. Tube annelé diam.300	59 €
. Tube PVC	28 €
. Si jonction PVC (coude, Y, T…)	59 €
. Regard (plaque ou grille verrouillée)	369 €
. Regard (plaque ou grille non verrouillée)	347 €

Ces prix s'entendent pour un busage réalisé avec des tuyaux à collets, recouverts de pierres concassées de 0/31,5 dans un terrain relativement meuble nécessitant seulement l'intervention de la pelleteuse. Dans un terrain rocheux une plus-value sera facturée en fonction du temps réel passé par l'engin nécessaire.

Joël LE JEUNE, Maire

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU - 22300

Délibération rendue exécutoire par affichage et transmission au représentant de l'Etat le 17.12.2025

Frédéric PERREAU, secrétaire de séance

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU - 22300